



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022

Réf. : CR 2022-05

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 10

Date de convocation du conseil municipal 5 mai 2022

Présents: Denis MAIRE, Catherine FRAISEAU, Sylvain COLLIAT, Raphaël SPINELLI, Claudette DUBOIS, Christelle FOREST, Angélique MORAND, Pascale GUIGONNAT, Pascale VULLO, Rudi RIFFART.

Absents excusés: Marie-Noëlle SAPIN, Emilie CLERC-ROGUET, Alexandre GROBEL, Cédric COMMARD, Marie-Dominique RYCKEBOER.

Procuration: Marie-Dominique RYCKEBOER a donné procuration à Catherine FRAISEAU

ORDRE DU JOUR

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sylvain COLLIAT

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 AVRIL 2022

Compte-rendu approuvé à l'unanimité

3. DÉCISIONS DU MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS RECUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Néant

4. DELIBERATIONS

4.1 Délibération portant sur modification du règlement de fonctionnement du centre de Loisirs

Le service enfance jeunesse avait, pour la première fois en 2021, proposé un accueil en centre de loisirs. A cette occasion, un règlement avait été approuvé en conseil municipal en date du 11 mai 2021.

Cette prestation ayant reçu un vif succès l'année dernière, le service sera renouvelé pour l'été 2022. Il convient par conséquent d'apporter une modification au règlement en annexe.

Après pris connaissance du règlement et avoir débattu,

Le conseil municipal décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** les modifications du règlement en annexe,
- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer le règlement.



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022

Réf. : CR 2022-05

4.2 Délibération portant sur l'approbation des tarifs pour le séjour d'été

Le service enfance jeunesse organise pour les enfants de 12 à 15 ans, un séjour en Ardèche du dimanche 17 juillet au vendredi 22 juillet 2022.

Ce séjour a pour but de faire découvrir une autre région culturellement et sportivement, et de passer des vacances entre amis.

Le budget prévisionnel pour 1 groupe de 16 enfants et 2 adultes (16 étant la capacité de places maximale pour le transport) est de 4 891 euros.

TRANSPORT Location mini bus + péage - essence	1725
HEBERGEMENT Camping 5 nuits + un forfait électricité + emplacements mini bus	972 €
ACTIVITES - Grotte Chauvet : 153€ - Grotte Aven + musée préhistoire : 101€ - Canoë : 360€ - Spéléo : 560€ - Piscine + mini golf : 220€	1394 €
NOURRITURE 10 euros par jour et par enfant	800 €
TOTAL	4 891€ 4 891/16= 305€/enfant

Les tarifs pour le séjour proposés aux familles sont les suivants :

Tranche 4 : 305 Euros

Tranche 3 : 265 euros

Tranche 2 : 225 euros

Tranche 1 : 185 euros

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

-de valider le séjour d'été

-d'approuver les tarifs ci-dessus



JUVIGNY

4.3 Délibération portant sur la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) - Annule et remplace la délibération DEL-2022-20

Vu la délibération DEL-2018-08 portant sur la désignation d'un opérateur pour la réalisation du projet de la Savoie,
Vu la délibération DEL-2018-09 portant sur le dispositif « logement abordable » sur l'opération de la Savoie,
Vu la délibération DEL-2021-53 portant sur autorisation donnée à Monsieur le maire de signer la promesse de vente avec la société Imaprim,
Vu le Permis de construire déposée par la société Imaprim en date du 7 décembre 2021.

Contrairement à ce qu'il avait été prévu au cahier des charges de la consultation, Monsieur le maire informe l'assemblée qu'au vu du contexte économique, la commune envisage de prendre à sa charge le coût de la démolition et du désamiantage des bâtiments agricoles situés sur le tènement du futur projet de « La Savoie ».

Monsieur le maire informe l'assemblée que le projet est éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et annonce le plan de financement suivant :

DEPENSES		RESSOURCES		
Par nature	Montant HT	Par nature	Montant	%
Etudes	91 024	Aides Publiques	0	0
Acquisition foncière	1 113 637	-Etat	0	0
		DSIL	70 787	4.55
		Fonds friches	135 000	8.68
Aide à la Pierre	66 000	-Conseil régional	0	0
Dation sur local commercial	150 000	-Conseil départemental	0	0
Travaux de démolition et de dépollution	135 000	Autres	0	0
		Autofinancement	0	0
		-Fonds propres	148 149	
		-emprunts	0	0
		-Loyers perçus et cession de terrain	1 201 725	77.25
TOTAL	1 555 661	TOTAL	1 555 661	100

Le total éligible pour le calcul de la subvention est de 353 936 euros, 70 787 euros de subventions seront sollicités au titre de la DSIL.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

ARTICLE 1 : d'Approuver le plan de financement du projet de la Savoie,

ARTICLE 2 : de solliciter une demande de subvention de 70 787 euros au titre de la DSIL pour la déconstruction et la dépollution des bâtiments agricoles



JUVIGNY

4.4 Délibération portant convention entre la commune de Juvigny et le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses affluents (SM3A) pour la pose et l'entretien des repères de crues historiques.

Dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), le SM3A accompagne les communes dans leur obligation en matière de culture du risque d'inondation et propose l'installation de repères de crues historiques.

Pour la commune de Juvigny, un repère correspondant à la crue de 1974 a été identifié et sera posé au Pont de Trélavilla. Il convient par conséquent, de signer une convention explicitant l'engagement de chacune des parties quant à la pose, l'entretien et la surveillance du repère.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention en annexe relative à la pose et l'entretien des repères de crues historiques.

5. URBANISME

Permis de construire :

PC 074 145 22 H0003 déposé par Madame Uzelac pour la construction d'une maison au 760, route de la Plantaz.

Déclaration Préalable :

DP 074 145 22 H 0005 déposée par Monsieur Lavergnat pour la construction d'un abri de jardin route des Moulins,

DP 074 145 22 H 0006 déposée par Monsieur Barrocas pour la construction d'un garage au 35, route des Bois Enclos

DP 074 145 22 H 0007 déposée par Monsieur Chamay pour la mise en place d'une clôture séparative au 86, allée des Pignolettes,

DP 074 145 22 H 0008 déposée par Monsieur et madame Georjon pour la construction d'un mur au 35, allée des Grivelines

6. EXAMEN DES TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET PROJETS EN COURS

- ✓ Attente réalisation des tests amiante par l'entreprise Colas sur la route de la Plantaz
- ✓ Entreprise Masson : Travaux d'aménagement en cours et de re végétalisation à venir,
- ✓ Une modification du PLU est à venir pour accueillir une nouvelle entreprise sur le site Altéa. Celle-ci portera sur la hauteur des bâtiments et la capacité de stationnement,



JUVIGNY

Réf. : CR 2022-05

La construction des logements « les confidentielles » étant achevée, il conviendra de demander au constructeur de fermer l'accès donné sur la route de la Frontière le temps des travaux.

7. RÉUNIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

• Mobilité

Mobilité transfrontalière :

La réunion Franco-Suisse sur le transport pendulaire a été reportée mais le travail continue entre les différents intervenants. Celui porte sur :

- Extension de la ligne de bus passant par Moniaz et desservant Machilly et Saint-Cergues,
- question de la fermeture des petites douanes. Les douanes de la renfile et de Cara devraient fermer de 22h00 à 5h00 chaque nuit.

Mobilité douce Annemasse-agglo nord :

Travail en cours en collaboration avec une société d'économie mixte qui est chargé de mettre en cohérence les projets des communes.

Projet liaison douce chef-lieu/site-Altéa

Le cabinet Akènes a proposé un devis pour l'élaboration d'un cahier des charges portant sur la faisabilité d'une liaison douce (piéton et vélo) entre le chef-lieu et le P+R en prenant en compte les différentes contraintes ; pente, zone naturelle et secteur peu éclairé.

Un devis sur le relevé topographique du secteur est attendu.

Ce document sera élaboré pour servir de support pour les demandes de subvention et pourra être intégré dans le projet de mobilité douce d'Annemasse-Agglo nord.

Pour information : une concertation publique est en cours à l'attention des citoyens. Celle-ci porte sur le contournement d'Annemasse. Juvigny est intéressée par l'impact que les travaux auront sur le carrefour des chasseurs.

• Conseil Municipal des Enfants

Journée de l'environnement : retours positifs

Projet à venir :

- Fleurissement des bacs devant la mairie avec un planning pour l'arrosage par les enfants cet été,
- Organisation d'un après-midi jeux intergénérationnel **le 29 juin 2022**.

• Commission des aînées de l'agglo

Les aînées de la commune sont satisfaites de leurs conditions de vie sur la commune même s'ils déplorent le manque de transport en commun et de commerces.

• Commission scolaire



JUVIGNY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2022

Réf. : CR 2022-05

- ✓ Demande de dérogation d'une famille de Cranves sales. Il a été décidé de la refuser car à ce jour les effectifs de l'école sont satisfaisants et qu'il faut anticiper des inscriptions de dernière minute. Il faut ajouter que les classes sont à double niveaux, par conséquent, il convient de ne pas surpeupler les classes.
- ✓ Le restaurateur Leztroy a demandé à la commune de signer un avenant portant sur la hausse des prix des repas (+8.5 %).
La commission propose de prendre en charge la différence pour la fin de l'année scolaire et de répercuter les coûts sur une hausse des tarifs appliqués aux familles à partir du mois de septembre.
- ✓ L'assemblée accepte que les repas végétariens soient proposés aux menus.

8. QUESTIONS DIVERSES

Logement à disposition pour les réfugiés ukrainiens.
L'offre reste valable cet été. Un point sera fait à la rentrée

Fête l'école : le 25 juin 2022

Composteur : acheter une pelle et un râteau supplémentaires

Fête des voisins : le 20 mai
Rencontre de la transition énergétique sur 3 jours – les 31 mai, 1^{er} et 2 juin

Organiser une formation premier secours pour les agents et élus

Fin du conseil : 21h10
Prochain conseil : le 14 juin 2022

Le secrétaire,

Sylvain COLLIAT

Denis MAIRE

Rudi RIFFART

Catherine FRAISEAU

Raphaël SPINELLI

Pascale GUIGONNAT

Christelle FOREST

Claudette DUBOIS

Pascale VULLO

Angélique MORAND